

RÉFORME DES RETRAITES  
LA CAPITALISATION,

**C'EST NON**

RÉFORME DES RETRAITES  
LA CAPITALISATION

**C'EST NON**

À quel âge  
pourrai-je  
partir à la retraite ?  
Et avec quelle pension ?

PAS DE RESSOURCES  
NOUVELLES POUR  
LES RETRAITES

BAISSES DE PENSIONS  
POUR TOUTES ET TOUS !



RÉFORME DES RETRAITES  
LA CAPITALISATION,  
**“C'EST NON !**

RÉFORME DES RETRAITES  
LA CAPITALISATION,

**“C'EST NON !**

RÉFORME DES RETRAITES  
LA CAPITALISATION,

**“C'EST NON !**

RÉFORME DES RETRAITES  
LA CAPITALISATION,

**“C'EST NON !**

RÉFORME DES RETRAITES  
LA CAPITALISATION

**“C'EST NON !**

Bizarrement, le gouvernement refuse de répondre à ces deux questions que tou.te.s les salarié.e.s se posent. Pour les occulter, il dit vouloir faire une réforme « systémique » et passer d'un système par annuités à un régime de retraites à points. L'intérêt ? Cela permet de focaliser le débat sur la façon dont on organise le système de retraites plutôt que sur le contenu des droits, les « paramètres » de la réforme. Et au passage de faire diversion en fustigeant les « favorisé.e.s », les cadres, fonctionnaires, marins, cheminot.e.s ou autres régimes spéciaux.

MAI  
2019

1€ COTISÉ

—  
LES MÊMES DROITS  
À RETRAITES... OUI,  
MAIS QUELS DROITS ?

Emmanuel Macron a annoncé qu'un euro cotisé ouvrirait à chaque salarié.e les mêmes droits. Derrière cette apparente équité se cachent trois problèmes. D'abord le calcul de la retraite ne se ferait plus sur les meilleures années mais sur l'ensemble de la carrière. Ensuite, les mécanismes de solidarité qui neutralisent les aléas de carrière (chômage, maternité...) pourraient être plafonnés voire totalement supprimés. Surtout, ce principe d'équité ne nous dit rien sur le contenu de nos droits à retraite.

L'objectif de la réforme est de bloquer définitivement la part des richesses que nous affectons collectivement à nos retraites, au mieux à son niveau actuel, 14% du PIB. Le problème ? Avec le papy boom et l'allongement de la durée de vie, le nombre de retraité.e.s augmentera de 24% d'ici 2050. Pour que les comptes soient équilibrés, le montant de nos retraites sera donc automatiquement revu à la baisse. Le gouvernement propose que la valeur des points acquis, et donc le montant de la pension, soit déterminé seulement au moment du départ en retraite, en fonction de l'espérance de vie, du nombre de retraité.e.s et de la situation économique. Une fois ce système mis en place, plus besoin de réforme pour baisser les droits ! C'est ce système à points qui fait que les pensions des suédois ne représentent plus que 53 % de leur salaire de fin de carrière, contre 60 % en 2000.

## POUR LES INGÉS, CADRES ET TECH : LA CAPITALISATION

› Le montant des pensions sera calculé sur l'ensemble de la carrière, sur les 43 annuités cotisées, au lieu des 25 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public. Ceci pénalisera directement ceux qui ont une progression de carrière.

› Pour les femmes cadres : la double peine. **Les femmes sont payées en moyenne 26% de moins que les hommes et touchent une pension 40% plus faible.** Ces inégalités sont en partie compensées par les droits familiaux, avec la validation des congés maternité et parental.

Ces droits ont pour objectif de maintenir le niveau de vie, ils sont donc accessibles à toutes les femmes quel que soit leur niveau de salaire. **Le gouvernement veut les remplacer par un filet de sécurité minimum, limité aux femmes** dont les carrières sont les plus précaires.



## L'OBJECTIF ? RÉORIENTER LES SALARIÉ.E.S SOLVABLES VERS LA CAPITALISATION

La baisse programmée des pensions, et celles des Ingés, Cadres et Tech en particulier, vise à généraliser les retraites par capitalisation comme complément de retraites. Cette incitation sera encore plus forte pour les cadres sup qui ne pourront plus cotiser dans le système commun (ni percevoir de pension) au-delà de 9 933 € brut mensuels contre 26 488 € aujourd'hui. Pourtant, les expériences étrangères et la crise financière ont montré à quel point les retraites par capitalisation sont risquées et peuvent s'évaporer en cas d'effondrement boursier. Ajoutons qu'elles contribuent à la financiarisation de l'économie, détruisent de l'emploi et alimentent la spéculation au détriment de nos entreprises et de notre travail. Qui seront les seuls gagnants de cette réforme ? Les banquiers et les assureurs.

## DES RETRAITES GARANTISSANT LE NIVEAU DE VIE DE CHACUN.E, C'EST POSSIBLE !

Notre système de retraite a été construit en 1945, alors que le pays était ruiné. Son fondement : pour mieux protéger les plus faibles, il faut un système universel qui maintienne le niveau de vie de tous et toutes.



Pour assurer l'avenir de nos retraites par répartition, la CGT et son Ugict proposent :

### 1 - DE NOUVELLES RESSOURCES

Mettre en place un droit à la retraite à 60 ans avec un minimum de 75% net de son salaire net de fin de carrière est à notre portée avec de nombreuses possibilités de financement :

- › La suppression des aides et des exonérations de cotisations des entreprises inefficaces pour l'emploi ;
- › L'assujettissement à cotisations sociales de l'ensemble de la rémunération (intéressement, participation, primes...) et un relèvement modéré des cotisations retraites ;
- › La mise à contribution des revenus financiers des entreprises qui, au contraire des revenus financiers des particuliers, sont totalement exonérés.



### 2 - UNE MAISON COMMUNE DES RÉGIMES DE RETRAITES

Les différents régimes de retraite (public, privé, régimes spéciaux...) ont été construits pour s'adapter aux contraintes spécifiques de secteurs professionnels et prendre notamment en compte la pénibilité. La CGT propose, tout en maintenant le niveau des droits de chacune et chacun, de les intégrer dans une maison commune des régimes de retraites, assurant la transférabilité des droits pour les salariés passant d'un régime à l'autre.

### 3 - LA PRISE EN COMPTE DES ANNÉES D'ÉTUDES

Alors que l'accès au premier emploi stable a lieu à 27 ans en moyenne, il est indispensable de prendre en compte les années d'études et d'insertion dans le calcul de la retraite, pour garantir le droit à retraite des nouvelles générations.

1<sup>ER</sup> MAI : MANIFESTONS TOUTES ET TOUS POUR DÉFENDRE NOS RETRAITES !